



Attac 44 Un autre monde est possible!

Communiqué de presse

Nouveau Front Populaire : Ne pas laisser retomber la force qui s'est levée !

Ce 7 juillet, le Nouveau Front Populaire est arrivé en tête avec 185 élu·es. Le RN arrive en troisième position avec 143 sièges. La majorité présidentielle passe de 245 à 168 député·es, grâce aux désistements et à la responsabilité des électrices et électeurs de gauche. En Loire-Atlantique, les électrices et électeurs ont choisi d'élire 7 députés sur 10 du Nouveau Front Populaire. Face à la perspective d'une majorité d'extrême droite au soir du 30 juin, nous pouvons nous sentir soulagé·es et fier·es de ce résultat. Celui-ci n'aurait pas existé sans la mobilisation des forces vives des mouvements sociaux et un soulèvement citoyen.

Cependant, n'oublions pas que l'extrême droite enregistre une poussée sans précédent lui permettant à long terme de se structurer, de se renforcer. N'oublions pas non plus que la constitution française offre beaucoup moins de contre-pouvoirs que la plupart des constitutions des États européens : l'extrême droite au pouvoir abimerait rapidement notre République. N'oublions pas qu'une partie significative des citoyen·ne·s avec qui nous partageons notre quotidien sont tenté·es par l'extrême droite. N'oublions pas qu'une politique radicalement sociale est nécessaire pour redonner confiance à une partie des abstentionnistes, à des électrices et électeurs qui manifestent une défiance envers nos institutions et n'exercent pas leur droit de vote. N'oublions pas que les premiers bénéficiaires de renoncements et de politiques de compromis serait l'extrême droite qui va tirer profit de sa position d'opposition.

Notre engagement est politique, nous faisons de la politique, car nous interrogeons l'organisation de la société et nous faisons des propositions pour aller vers une transformation sociale basée sur la justice. En tant qu'organisation de la société civile, nous n'aspérons pas à exercer le pouvoir politique. Nous ne sommes affiliée à aucun parti politique. Nous sommes donc autonomes et indépendant·es vis à vis des partis politiques, avec un rôle de contre-pouvoir. Et nous serons intransigeant·es avec les partis politiques du Nouveau Front Populaire. Nous continuerons également à dialoguer avec l'ensemble des citoyen·ne·s : il nous faut convaincre qu'un autre monde est possible. Face à l'autoritarisme, au chacun pour soi, à la haine de l'autre, le racisme, au creusement des inégalités, une société de la solidarité, de la coopération, des biens communs, de la justice, de l'émancipation individuelle et collective est plus que jamais nécessaire !

Par le passé Attac 44 a déjà soutenu des collectifs et réseaux inter-organisations. La volonté de trouver une articulation entre les mouvements sociaux et les partis politiques est portée par notre organisation depuis toujours. Celle-ci ne sera possible qu'à la condition de l'indépendance des mouvements sociaux, du respect des positions de chacun, d'une démarche compréhensive et de règles claires et communément acceptées. Une fois ces conditions réunies, nous serons en capacité de construire cette nouvelle articulation. Si ces conditions sont réunies, le Nouveau Front Populaire débordera réellement de l'accord électoral entre partis politiques pour impulser des dynamiques citoyennes en faveur de la justice fiscale, sociale et environnementale. En ce sens, nous appelons les mouvements sociaux locaux, et les organisations qui les composent, à construire une nouvelle articulation avec le Nouveau Front Populaire local. De leur côté, les partis politiques locaux du Nouveau Front Populaire doivent établir une position commune et respecter les conditions des mouvements sociaux.

Enfin, le vote « Nouveau Front Populaire » doit être pleinement respecté. Les élections ont marqué le désaveu des politiques menées par la coalition Ensemble! et le refus de voir l'extrême droite accéder au pouvoir. La seule solution, c'est le respect de la logique démocratique. Pour faire entendre cette voix, nous appelons à rejoindre les rassemblements initiés par la CGT le 18 juillet devant les préfectures et l'Assemblée nationale.

ATTAC 44